



FORMULAIRE
PRÉLÈVEMENT DES EAUX SOUTERRAINES (1 / 3)

Le forage d'un puits permet de prélever les eaux souterraines, notamment de la nappe phréatique. Cette ressource hydrique est souvent utilisée à des fins de consommation humaine, autrement dit à l'alimentation en eau potable. Quant au forage d'une pointe d'eau, celle-ci est plutôt utilisée à des fins d'arrosage.

PLAN D'IMPLANTATION

Sur une copie récente du certificat de localisation, démontrez à l'échelle :

- 1. L'emplacement du puits projeté**
- 2. Les distances entre le puits et :**
 - A. Les bâtiments existants (principal et accessoires);
 - B. L'installation septique (fosse septique et champ d'épuration), s'il y a lieu.

NORMES À RESPECTER

- Selon la réglementation provinciale, les lots n'étant pas desservis par les réseaux municipaux d'aqueduc doivent procéder à un forage de puits, afin de s'alimenter en eau potable. Tout type de forage nécessite obligatoirement une demande de permis auprès de la Ville (chapitre Q-2, r. 35.2).
- Pour les terrains d'angle, à proximité d'un lac ou cours d'eau ou potentiellement exposé aux mouvements de terrain, des particularités peuvent s'appliquer vous obligeant à modifier le projet. D'autres documents peuvent être exigés suite à l'étude de votre dossier. Informez-vous des diverses normes auprès du Service d'urbanisme.
- Veuillez prendre note que ce document ne remplace aucunement la réglementation en vigueur. Il résume simplement les règlements d'urbanisme afin de faciliter sa compréhension.

FRAIS DE PERMIS

75\$

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS REQUIS

Formulaire rempli;
Un plan à l'échelle réalisé par un technologue, un ingénieur ou un hydrogéologue (localisation, capacité...);
Plan et vue en coupe existante ou projetée;
Rapport de forage (dans les 30 jrs suivants les travaux).

N.B. Prendre note que ce document ne remplace aucunement la réglementation en vigueur. Il résume simplement les règlements d'urbanisme afin de faciliter sa compréhension.



1. EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse

Numéro de lot(s)

Matricule

2. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

3. EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire

Entrepreneur

Gestionnaire de projet

Nom de l'entreprise

Personne-ressource

Adresse

Téléphone

Courriel

RBQ

NEQ



4. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Nouvelle construction	Construction existante
Si construction existante	
Construction avant 15 juin 2002	Construction après 15 juin 2002
Ajout d'un puits	Remplacement du puits
Type de puits	
Tubulaire 6 pouces	Tubulaire 6 pouces scellé
Pointe d'eau	Pointe filtrante
Puits de surface	
Type de tubage	

Capacité de pompage recherchée
Moins de 73m³/jour Plus de 73m³/jour

Nombre de personne à alimenter
20 personnes et moins 20 personnes et plus

Utilisation à des fins d'arrosage
Oui Non

Parcelle de culture à moins de 30mètres
Oui Non

Coût estimé des travaux (\$)

Dates prévues des travaux

Début

Fin

5. SIGNATURES DES DEMANDEURS

Demandeur 1

Demandeur 2

Date (JJ/MM/AAAA)

Date (JJ/MM/AAAA)